



LES SOUHESMES-RAMPONT

Commune de: **LES SOUHESMES-RAMPONT**

<http://souhesmes-rampont.e-monsite.com/>

Bulletin Municipal

N° 11 - Mars 2026



Infos pratiques

Secrétariat de Mairie « Les Souhesmes-Rampont » Téléphone : 03.29.80.50.61

Accueil du public les mardis de 13h30 à 16h et les vendredis de 14h à 16h

Mail. : mairiesouhesmesrampont@orange.fr

Site internet : <https://souhesmes-rampont.e-monsite.com>

Application "[PanneauPocket](#)": vous y recevrez toutes les infos en temps réel.

Naissances,

Ont vu le jour en 2025 :

Tom chez M.et Mme COLLASSE Geoffroy et Justine

Louison chez M.et Mme FISCHER Colin et Fiona

Mathys chez Franck BEAUDAUX et Gladys DUJARDIN

Charles chez Alexis KNAJDER et Inès SHERBAM

Et en ce début 2026, le 3 mars est née :

Flavie chez M.et Mme MAZZOLA Enzo et Carla

Félicitations à tous les heureux parents



Mariages,

se sont dit « oui » en 2025 :

M. Eric ROUSSEAU et Mme Régine ESLINE

M.Yann BODROS et Mme Sonia FERANDEL

Nos vœux de bonheur à ces couples



Décès,

Le 14 janvier 2026, **aux Souhesmes**, nous déplorons le décès de M. Michel JACQUET, survenu à son domicile, à l'âge de 75 ans .Tout au long de sa maladie, il a été choyé et accompagné par son épouse Jeanine et entouré de sa famille, dont sa fille Céline, son gendre et ses petits-enfants qui habitent au village.

A Rampont. D'une famille aux racines bien ancrées dans la commune, Mme Raymonde PALANSON, née PICHELIN, est décédée le 18 janvier, âgée de 90ans.

Nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils



Le mois du film documentaire, (événement national, est organisé en Meuse par la Bibliothèque Départementale), est porté ici par Mme Claudine Laurent pour la bibliothèque municipale, avec Mmes Michelle Boëdec et Manue Cordier. **Un dimanche de cinéma « Studio 16 » le 23 novembre !** L'histoire commence en 1972. A Villerupt, des enfants d'ouvriers, ados passionnés de cinéma, décident de tourner *Des quetsches pour l'hiver*. Un film de fiction à leur façon, avec des parents, des amis, des frères et sœurs comme acteurs..50 ans plus tard, un travail de restauration de ce film est enclenché qui permettra à tous les participants de cette "équipée" unique dans la lorraine industrielle des années 70, de se raconter. C'est **Jean-Louis Sonzogni** qui le réalise et c'est lui qui a fait le déplacement aux Souhesmes pour partager ses souvenirs. Il a répondu aux questions des habitants avec sa bienveillance et son flegme. On ressentait dans ses propos parfois de la nostalgie, un peu de regrets de ne pas avoir tourné d'autres fictions, plus amples, après ses stages chez Chris Marker**. Mais il a eu une riche carrière de documentariste, qui l'a amené à travailler pour des séries variées pour la télévision et le cinéma. Et à Villerupt, à partir de ces petites graines de cinéma bricolé entre ados passionnés, a émergé le festival du film italien...qui existe toujours !

**Chris Marker 1921 -2012 réalisateur à partir des années 60, écrivain, illustrateur, traducteur, photographe, éditeur, philosophe, essayiste, critique, poète et producteur de cinéma français.



A l'occasion de cette manifestation, la BDM avait prêté du matériel de création d'images animées avec la mallette « Balbuciné ».

Lors de la Fête de la Science, **le 8 octobre dernier**, à l'issue d'un après-midi « découverte » proposé pour ados et adultes, encadré par un animateur de la BDM, Jimmy Joltok, **un trophée** a été remis à la bibliothèque pour son « savoir-faire », grâce à de l'**Inspiration Autrement**, en clin d'œil à l'I.A.



Tout au long de l'année

les bénévoles ont participé à des formations notamment en « communication ». Mme Laurent reçoit toujours **toutes les 3 semaines** les **Assistants Maternelles** de secteur, accompagnées des jeunes enfants dont elles ont la charge. Ils bénéficient de séquences ludiques, comme les Raconte-Tapis avec manipulation de petites marionnettes.

**A NOTER : nouveaux horaires d'ouvertures de la bibli en 2026 : les mercredis de 15h30 à 18h30
ET les samedis matins de 10h à midi.**

Cérémonies

11 Novembre :

Comme chaque année, l'hommage rendu « aux soldats tombés au champ d'honneur » s'est déroulé devant les monuments aux morts de la commune, dans un recueillement empreint de dignité, toutes générations confondues.

Malgré le temps qui passe, les citoyens d'aujourd'hui n'oublient pas ce qu'ils doivent aux sacrifices des générations précédentes. Depuis 1918, les années se sont enchaînées avec leurs cortèges de guerres et de conflits, entraînant des multitudes de morts et de blessés, militaires et civils.

Le monde actuel n'est pas exempt de tensions, il est important de rester unis dans l'esprit de la liberté, de l'égalité et de la fraternité républicaines, afin de contribuer à maintenir la paix.



Saint-Nicolas :

L'arrivée, **le 6 décembre**, du Grand Homme, est devenue synonyme dans nos régions du Grand Est, de festivités. Il était de passage dans la commune. Il a posé son sac de friandises et de cadeaux à la salle des fêtes... (Attention, il était accompagné du Père Fouettard, chargé de réprimander les enfants qui n'auraient pas été « très très » sages). Il avait invité l'ensemble des habitants à assister à un spectacle proposé par une artiste « la nouvelle Madame la directrice » ! qui a bien fait rire le public de tous âges. Un bon goûter a ensuite été offert, réunissant toutes les générations, autour des tables garnies de boissons chaudes et de pâtisseries. Les enfants jusqu'à leurs 10 ans, ont reçu des mains de Saint Nicolas, *des friandises et un cadeau-surprise*. Les Aînés, à partir de leurs 67 ans, se sont vu offrir un *panier de douceurs gourmandes*.



Vœux du Maire :

Le samedi 17 janvier 2026 le maire, M Buys, avait convié tous les habitants de la commune à la cérémonie des vœux.

Cette cérémonie se déroule en période d'élections. Depuis le 1^{er} septembre 2025, la loi qui régit la propagande électorale, précise que les maires sont alors tenus à un droit de réserve et ne devront aborder que l'exercice 2025.

Comme indiqué dans notre rubrique « état-civil », M. Buys a fait remarquer l'attractivité et la vitalité de la commune en communiquant des chiffres encourageants : *celui des arrivées de nouveaux habitants, 4 foyers.* Celui des mariages, 2 couples. *Celui des naissances, 5 bébés.



Ce fut aussi l'occasion de revenir sur les travaux entrepris ou finalisés en 2025

Le maire a rappelé **que, en extérieur,**

sur Rampont,

***des travaux** ont été poursuivis pour permettre l'évacuation des eaux pluviales grâce à la pose de buses (de 400) et à l'agrandissement du bac de rétention déjà existant. Il a remercié Messieurs Stablo Bernard et Julien qui ont aménagé leurs parcelles afin de guider les eaux pluviales vers l'exutoire. Vingt mètres de buses qui se révélaient sous-dimensionnées ont été remplacées et un collecteur de séparation a été mis en place

Les trottoirs, accès aux maisons et parkings ont été goudronnés, afin de supprimer les problèmes de ravinement des graviers.

Il restera à terminer le tronçon en face de la mairie, sur environ une dizaine de mètres, (le revêtement en dalot est très abîmé).et les raccordements d'eaux pluviales seront aussi remplacés.

***Sur Souhesme-la-Petite :** un grand programme de **travaux d'élagage** et d'abattage d'arbres a été entrepris par une entreprise spécialisée, pour préserver les lignes électriques, téléphoniques et de la fibre. A la charge de la commune : les travaux de nettoyage du site.

A Souhesme-la-Grande, c'est sur la montée qui mène à la plateforme de stockage, qu'un important travail d'élagage a été nécessaire sur des branches de chênes qui menaçaient de casser. (Merci à M. Filstroff)

Dans les bois communaux, c'est l'élagage le long d'une parcelle agricole du Placy qui a été engagé. La commune a évacué les branches.

Les membres de la « **commission des chemins** » aidés par les agriculteurs ont poursuivi l'entretien régulier des chemins ruraux (merci à tous).

La remise en état d'un tunnel passant sous l'autoroute, chemin de la Prêle, va poser problème pour la circulation des engins agricoles entre certaines parcelles. Ces travaux de consolidation vont rétrécir la voie de passage. Des réunions ont eu lieu et vont se poursuivre, en présence du maire, entre les représentants de la SANEF et les agriculteurs concernés, pour trouver des solutions de passage.

Comme indiqué dans les précédents bulletins, **toutes les toitures des bâtiments communaux** ont été **démoussées**, puis traitées afin de les protéger sur une longue durée. Pour les clochers des églises, l'utilisation d'une nacelle de 42 m a été nécessaire.

En extérieur **toujours** :

Les ruisseaux sont surveillés de près, afin de prévenir la formation d'embâcles. Un arbre couché en travers du lit de la Vadelaincourt a pu être sorti, grâce à l'aide d'élus et de M. Bardot avec son tracteur. Et toujours le long du cours d'eau, des arbres morts situés sur des parcelles communales seront abattus pour éviter les risques d'accidents.

En intérieur :

La salle des fêtes aura 30 ans cette année.

En 2025, elle a été louée 23 fois (A noter qu'elle est mise à disposition gratuitement pour nos associations)... Des travaux d'amélioration ont été réalisés : armoires et placards plus fonctionnels pour le rangement de la vaisselle.

C'est l'employé communal qui est en charge de l'entretien de la salle et de la préparation de la vaisselle souhaitée par les locataires.

Les élus se partagent le planning des états des lieux...

*L'activité **yoga** s'y installe chaque semaine, tous les mardis de 18h30 à 19h30. Il n'est jamais trop tard pour s'y inscrire (modalités précisées lors de la rencontre avec la prof^e sur place.

*Les animations organisées par le Comité des fêtes des Souhesmes s'y déroulent régulièrement. A l'issue de l'assemblée générale du 31 janvier, le planning des activités avait été prévu comme suit :

21 février : Carnaval / **12 avril** : marche de printemps / **13 juin** : brocante

4 juillet : marche semi-nocturne / **29 août** : marche apéritive / **31 octobre** : Halloween

Et pour **2027, le 3 janvier** : marche hivernale.

Les détails d'organisation de ces activités seront fournis au fur et à mesure.



Incivilités

Des incivilités sont malheureusement toujours à déplorer, de façon récurrente :

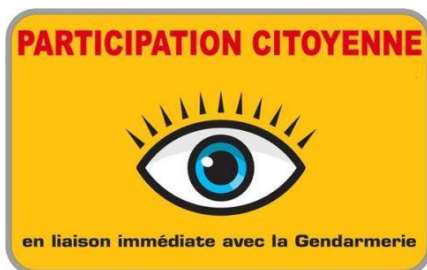
*La mauvaise utilisation de la plateforme de stockage, par certains usagers qui y déversent des objets qui n'ont rien à y faire. **Pour rappel : ce lieu est réservé uniquement aux déchets verts et petits gravats.**

*La mauvaise éducation de certains chiens par des maîtres qui les laissent « fleurir » les trottoirs et les seuils de portes de leurs déjections (notre bon vieux Médor n'a pas fini d'en faire des cauchemars, hélas !).



Vigilance

Un cambriolage a eu lieu début janvier à Souhesme-la-grande. Les voleurs semblent avoir toujours « un tour d'avance » pour agir, malgré les systèmes de protection des biens. Il est important de rester vigilant face à des mouvements (individus, véhicules) qui paraîtraient suspects. Contacter le **n°17 de la gendarmerie**. Il est utile de penser à informer des voisins et/ou des amis de vos absences (faire retirer les courriers qui dépasseraient de la boîte aux lettres, jeter un œil à l'intégrité des portes et fenêtres...).



Conseil municipal – clap de fin



Au cours de nos douze ans de mandat commun, nous avons réalisé 30 bulletins...



Jacqueline Champenois et Christophe Floquet

Nous laissons place à une nouvelle équipe.

Mme /Mr date Signature: